

Le processus de planification stratégique

Au Bureau des passeports, le processus de planification s'appuie sur la consultation : celle des clients, des fournisseurs, des organismes centraux, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), des gestionnaires et des employés du Bureau des passeports, d'autres ministères « associés » et d'experts indépendants. Ce processus de consultation et de collecte d'information est une activité courante qui conduira à un réexamen annuel du plan stratégique. On procédera à l'analyse de la nouvelle information et, s'il y a lieu, celle-ci sera incorporée au plan. En effet, celui-ci sera en constante évolution et fournira des projections sur quatre ans.

Le dialogue entre les différents niveaux de l'organisation est essentiel à la fois au développement et à la mise en œuvre de toute stratégie. Les décisions du CE sont décrites et consignées dans un Rapport de décision (RD) mis à la disposition de tous les employés du Bureau. Les employés seront ainsi capables de suivre et de comprendre, au fur et à mesure, les décisions relatives au financement et aux initiatives stratégiques.

De plus, nous prévoyons que le RD informera à la fois les représentants du MAECI et du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de nos plans stratégiques et d'entreprise, et des décisions qui s'y rattachent. Grâce à ces activités de communication interne et externe, les intervenants connaîtront nos activités, les raisons qui nous motivent et les avantages escomptés.

La stratégie du Bureau des passeports consiste à se concentrer sur quatre objectifs ou impératifs clés. Comme nous considérons que l'atteinte de ces objectifs est essentielle à notre succès, nous les appelons nos impératifs stratégiques. L'utilisation du mot « impératif » souligne l'urgence et l'importance des mesures à prendre, tout comme l'engagement exigé au sein de notre organisme.

Nous croyons que, en limitant à quatre le nombre d'impératifs stratégiques, cela permettra à nos employés de se sentir plus concernés, de contribuer à l'atteinte des objectifs et de tirer profit de cette expérience.

Le succès du Bureau des passeports se mesurera en fonction de sa capacité à répondre aux attentes de ses clients, de ses employés et du ministère dont il relève (MAECI), ainsi qu'à celles de l'ensemble du gouvernement et de ses partenaires privés.

Les impératifs stratégiques

Pendant des années, l'objectif du Bureau des passeports a consisté à fournir un service à sa clientèle de la meilleure qualité possible, au coût le plus bas, tout en assurant la sécurité et l'intégrité du passeport. Dans le contexte actuel, comme partout au gouvernement, nous devons faire encore mieux.